

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JANVIER 2015

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 24 janvier 2015. Mmes et MM. Les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 30 janvier 2015 à 19h.

## ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PV DU 19 DÉCEMBRE 2014
- II. QUESTIONS FINANCIÈRES
- III. QUESTIONS SCOLAIRES
- IV. URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
- V. PERSONNEL
- VI. TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
- VII. INTERCOMMUNALITE
- VIII. ASSOCIATIONS
- IX. QUESTIONS DIVERSES
- X. INFORMATIONS DIVERSES
- XI. PROCHAINE RÉUNION

**PRÉSENTS** : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Monique VRILLAUD, Cathie GUIBERTEAU, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER, Yves CORNILLE, Francis BORDET, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Thierry GAYANT, Laurence PACAUD

**ABSENTS EXCUSÉS** : Marie NEVEUR, Alain TENENBAUM (pouvoir à Monique VRILLAUD), Emmanuelle PELTIER (pouvoir à Cathie GUIBERTEAU)

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Monique VRILLAUD

---

## I. APPROBATION du PV du 19 DÉCEMBRE 2014

Il a été adopté à l'unanimité après les précisions suivantes :

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 57.35 € perçue par la Mairie lors de l'occupation de la Salle Polyvalente du fait de l'utilisation du filet et du matériel de tennis en 2014 par des non licenciés au club, à l'association « La Raquette Port d'Envalloise.
- CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) : évolution des paramètres des Communautés de Communes ; il fallait lire évolution des périmètres des Communautés de Communes.

## II. QUESTIONS FINANCIERES

### 1) Vote des subventions 2015 :

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- réduire les subventions allouées aux associations locales de 10%. En raison des contraintes budgétaires qui pèsent sur le budget communal, une participation à l'effort général est demandée. En revanche, les situations particulières pourront être étudiées en cas de besoin.
- supprimer les subventions allouées aux associations à but humanitaire en donnant la préférence aux actions ciblées avec une aide ponctuelle comme le prêt gratuit de matériel,

le soutien des agents communaux, la gratuité du chauffage et de la location de la salle pour les diverses manifestations caritatives organisées sur la commune telles le Téléthon ou la Lutte contre le Cancer, la participation de conseillers bénévoles pour la banque alimentaire.

- conserver le soutien financier aux écoles de musique ; mesure qui vise à soutenir la découverte de la musique pour les enfants en leur offrant une ouverture culturelle.
- conserver une aide matérielle et humaine pour les associations Les Visiteurs de Panloy et l'APPAL (Association Pour la Promotion de l'Art Lyrique).
- supprimer la subvention pour l'Association Saint Fiacre du fait qu'il n'y a plus d'activités à Port d'Envaux et que la Communauté de Communes lui apporte un soutien conséquent.
- La subvention payée à l'Association Départementale pour la Lecture (ADL - Bibliobus) ne sera plus versée du fait de la dissolution de cette association à la date du 15 novembre 2014.
- Fixer le montant global à 6 189€ et de le répartir comme suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>ASSOCIATIONS LOCALES</b>	<b>6153</b>	<b>5185</b>
Les Robins du Coin (tir à l'arc)	309	278
Trial Club	101	91
ACPG (anciens combattants)	111	100
L'Automne (3 <sup>ème</sup> âge)	505	454
APPE Basket	1658	1474
Parents d'élèves	363	327
Chasse	886	797
Fous Cavés	557	501
Les Lapidiales	371	334
Pêche	303	273
St Fiacre	371	0
Raquette Port d'Envalloise	309	278
Echappée Belle (foyer rural)	309	278
<b>ASSOCIATIONS A BUT HUMANITAIRE</b>	<b>420</b>	<b>0</b>
Ligue contre le cancer	100	0
Banque alimentaire	80	0
Secours catholique	80	0
SOLCAMPO	80	0
PERENNIS	80	0
<b>ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</b>	<b>1129</b>	<b>810</b>
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) 80€ par élève mineur pour les écoles de danse et de musique	250	250
ADMS (école de musique St Hilaire) 2 élèves	240	160
ARIDEM (école de musique St Savinien) 2 élèves	80	160
Conservatoire de Saintes 3 élèves	400	240
Association tourisme et pêche	159	Dissoute
<b>PARTICIPATIONS</b>	<b>308</b>	<b>194</b>
Bibliobus 0.10€/habitant	114	Dissoute
GDF 17 (forestier)	80	80
CAUE (Conseil d'Architecture Urba Env) 0.10€/habitant – 1146 hab	114	114
<b>DIVERS</b>	<b>305</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8000</b>	<b>6189</b>

### Observation concernant la subvention versée à l'APPE Basket :

En complément à la délibération du 29 janvier 2010, le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention de 1 474 € à l'APPE Basket au titre de 2015.

Ce chiffre tient compte de la déduction pour l'achat d'un tableau marqueur et d'un panneau par la commune.

Cette déduction est calculée de la façon suivante :

a) achat le 30 novembre 2007 d'un tableau marqueur d'un montant de 1 760 € HT (récupération sur 5 ans de 2008 à 2012 suivant le tableau ci-après).

b) achat le 26 janvier 2010 d'un panneau réglable d'un montant de 908 € HT (récupération sur 5 ans de 2011 à 2015 suivant le tableau ci-après).

ANNEE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Subvention accordée	1 683	1 717	1 751	1 786	1 822	1 822	1 822	1 840	1656
Récupération 1er	0	307	307	382	382	382			
Récupération 2ème	0	0	0	0	182	182	182	182	182
Montant à verser	1 683	1 410	1 444	1 404	1 258	1 258	1 640	1 658	1474

### **2) SPID 17 :**

La maintenance du site internet pour 2015 s'élève à 495.00 € (maintenance technique serveur, infogérance et suivi du référencement du site, évolutions techniques du site et assistance de l'équipe chargée de la mise à jour, renouvellement 2015 du nom du domaine et de l'hébergement associé).

## **III. QUESTIONS SCOLAIRES**

### **1) Compte rendu de la réunion du jeudi 15 janvier avec le personnel du SIVOS :**

Le personnel en charge des Temps d'Activités péri-éducatifs (TAP) a remercié les élus pour la confiance qu'ils leur ont témoignée, ainsi que pour les formations BAFA qui ont été financées. Les TAP plaisent aux agents, plaisir partagé par les enfants qui ont pu découvrir certaines activités comme la danse par exemple.

En revanche, le bémol à signaler vient du comportement de certains parents qui mettent à mal l'exécution des consignes d'encadrement lorsqu'ils désirent récupérer leurs enfants et contrecarrent la responsabilité des animatrices qui s'exerce jusqu'à la fin du temps prévu. En ce qui concerne l'achat des petites fournitures pour les activités en question, une régie, permettant de faire l'avance pour paiement, va être créée.

### **2) Travaux :**

Divers travaux seront exécutés comme la vérification de l'étanchéité des fenêtres du dortoir de l'école maternelle et l'obturation des courants d'air dans les sanitaires. Une rencontre est prévue avec Madame Varoqui, directrice, pour lister et programmer les travaux à faire pour la rentrée scolaire 2015.

## **IV. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**

### **1) La Charente :**

- mercredi 21 janvier, rencontre mi-figue, mi-raisin avec le technicien du Conseil général, monsieur Coirier, qui n'a pas donné d'avis significatif, ni même constructif sur la rénovation des quais. Les gros travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et le choix de la méthode de destruction des végétaux (produits naturels ou phytosanitaires) est laissé à notre appréciation. Les travaux seront planifiés en fonction des priorités et des conditions

météorologiques. Des arbres pourraient être abattus et la pose de palplanches nécessaires aux endroits où les quais se sont effondrés. Il n'y a pas d'interférence avec les directives de Natura 2000.

- qualité des eaux de baignade 2014 : les analyses effectuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) [6 analyses légales obligatoires de juin à septembre] font état d'une qualification « eau bonne » pour 2015.

## **2) Nettoyage citoyen sur l'ensemble de la commune :**

Cette initiative est envisagée pour un nettoyage de printemps sur des zones ciblées. Une logistique (humaine, matérielle, assurance) est à mettre en place ; un rapprochement avec des communes environnantes qui pratiquent ce genre de participation citoyenne (Saint Sulpice d'Arnoult par exemple) est évoqué. La participation des enfants pourraient être au programme.

## **3) Location de terrains (YL 033 et YH 062) de propriétaires inconnus :**

Accord du Conseil pour la location à un agriculteur de la commune.

## **4) Association Perennis :**

Plusieurs animations grand public peuvent être organisées de février à mai, et en juillet lors des journées mondiales des zones humides et internationales de la biodiversité et de la nature.

Sur la demande des instituteurs de Port d'Envaux, a déjà débuté une série d'interventions (16 au total) de janvier à juin sur le thème de "l'eau à deux pas de chez moi" et la "faune secrète au pied du château de Crazannes".

Monsieur le Maire relaie la demande de participation financière de l'association PERENNIS présentée par Jeannick GUILLOT.

Dans le cadre d'un projet tout public de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur le territoire de la commune mené par PERENNIS, deux classes élémentaires de Port d'Envaux se sont adressées à l'association qui souhaite proposer des animations spécifiques aux scolaires. Les CP/CE1/CE2 bénéficieraient de 8 interventions en 2015.

L'association fait part du budget prévisionnel et des demandes de financement.

### **BUDGET PREVISIONNEL**

Animation journée grand public	1 270€
Exposition eau et conférence	760€
Animations scolaires Port d'Envaux et Crazannes	<u>3 180€</u>
<b>TOTAL</b>	<b>5 210€</b>

### **DEMANDES DE FINANCEMENT**

Agence de l'eau Adour Garonne	4 100€	78.7%
DREAL Poitou-Charentes	400€	7.7%
PERENNIS autofinancement	560€	10.7%
Commune de Port d'Envaux	<u>150€</u>	<u>2.9%</u>
<b>TOTAL</b>	<b>5 2210€</b>	<b>100.0%</b>

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une aide financière de 150€ à l'association PERENNIS pour la mise en œuvre du projet ci-dessus.

## **5) Matériel pour une alternative au désherbage chimique :**

La mutualisation de cet achat est envisagée. Une démonstration sera faite le mercredi 4 mars après-midi, en présence d'agents et personnes intéressées sur l'ensemble de la Communauté de

Communes. On recherche le terrain approprié à l'utilisation de ce genre de matériel. Le lieu reste à déterminer et contact sera pris avec la mairie de Nieul les Saintes.

## **V. PERSONNEL**

### **1) Réunion de la Commission du Personnel**

Une réunion de la Commission du Personnel est fixée au 14 février. A l'ordre du jour : étude de la situation du garde champêtre et des demandes du personnel.

### **2) Frais de visite médicale**

Monsieur le Maire présente la demande de remboursement d'un agent concernant la visite médicale obligatoire tous les cinq ans qui vise à maintenir la validité de son permis poids lourd dont il se sert dans le cadre de ses fonctions.

Cette visite, d'un montant de 33 euros, n'entre pas dans le cadre de prise en charge de la sécurité sociale.

Après délibération, le conseil municipal accepte de rembourser l'agent du montant de la visite médicale.

## **VI TRAVAUX – VOIRIES – BATIMENTS COMMUNAUX**

### **1) Point sur les travaux :**

- réalisés : peintures et confection d'un placard dans le gîte, confection du rond-point devant la salle polyvalente, entretien des chaises métalliques, peintures à l'église et suppression des soubassements en bois, peinture des bancs publics.
- à faire : deux gouttières à étancher à l'église, peinture à l'ancien presbytère, et divers travaux à l'école.
- à prévoir : réfection de la salle polyvalente

### **2) Rénovation de la Salle Polyvalente :**

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation comme suit :

- pose d'un sol de type polyvalent, susceptible d'accueillir les activités sportives et non sportives, pouvant supporter des niveaux de charges importants tout en assurant une absorption des chocs adaptée à la pratique sportive
- rénovation des tracés sportifs en vue de l'homologation de la salle pour la compétition
- remplacement des issues de secours
- acquisition de matériel d'entretien : auto-laveuse
- protection des surfaces : dalles de protection et filet d'archerie
- peinture des murs

Le coût de cette rénovation représenterait un montant hors taxes de 49 917 € se décomposant comme suit :

- ✓ portes de secours..... 3 893 €
- ✓ filet de protection murale...572 €
- ✓ auto-laveuse.....2 835 €
- ✓ sol (dont tracés sportifs) 40 000 €
- ✓ protection du sol.....1124 €
- ✓ peinture murale .....1493 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet tel qu'il lui est présenté et charge le Maire de solliciter des subventions auprès des organismes suivants : Etat (DETR- Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux), Conseil Régional (FRIL - Fonds Régional d'Intervention Locale), Conseil Général (Fonds de revitalisation des Communes rurales)

### **3) Matériel cantine :**

Le Conseil décide de programmer le renouvellement d'une partie du matériel de la cantine estimé à environ 15 000 € pour le premier semestre de 2016.

### **4) Remplacement de la chaudière de l'ancien presbytère :**

Les travaux sont confiés à l'entreprise G Proust. Montant du devis 5 779.25 € TTC.

### **5) Contrôle des bâtiments communaux par des organismes agréés :**

Le Conseil décide de choisir la société ACEP qui assure un contrôle régulier, échelonné et d'un budget inférieur à 1 100 €.

### **6) Achat de la tronçonneuse :**

Suite à une meilleure offre d'achat, le conseil décide d'acheter la tronçonneuse : Stihl MS 251 CBE/45 d'un de montant de 692 € TTC.

## **VII. INTERCOMMUNALITE**

### **1) Communauté de Communes :**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, un transfert de compétence en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme sera effectué envers la CDC. Un poste à mi-temps sera créé pour l'instruction des permis de construire par la CDC, en plus du poste d'agent de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) transféré pour assurer le suivi de ce service public.

### **2) Saintonge Romane :**

Le programme Leader permet le financement au niveau européen des projets ruraux pour la période 2014-2020 dans le but de favoriser le développement local des initiatives publiques ou privées.

### **3) Syndicat des Eaux :**

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et des branchements aux Coumaillauds débuteront le 2 février ; le ramassage des ordures ménagères est organisé avec le placement de conteneurs aux endroits stratégiques.

### **4) ADL :**

Dissolution de l'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) lors de l'Assemblée générale du 15 novembre 2014.

### **5) SLGRI : (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation)**

Une réunion est fixée au mercredi 11 février à Cognac.

**6) FDGDON 17 : (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Charente-Maritime) cet organisme fournit, moyennant finances, des produits en matière de destructions de ragondins, chenilles processionnaires, pièges à frelons...**

## **VIII. ASSOCIATIONS**

### **1) Manifestations passées**

Ecole	17-janv	cirque en Famille	Salle Polyvalente		Merci aux agents municipaux pour leur contribution. Ateliers très réussis, beaucoup de participants de tous les âges dans une ambiance très conviviale. Le spectacle COSMO CLOWN très réussi de très bonne qualité, 220 personnes ont assisté à cette représentation.
Municipalité Point Orgue	21-janv	La Guerre des Graines	Point Orgue	18h30	Le documentaire de Stenka Quillet a permis à une douzaine de personnes présentes de discuter autour d'un sujet sensible " la guerre des graines". Prochaine projection le 25 février "les fils de la terre"
Municipalité	23-janv	Vœux du Maire	Salle des Fêtes	18h30	plus d'une centaine de personnes étaient présentes à cette soirée très conviviale
APPAL	24-janv	Assemblée Générale	Salle de Musique	16h	30 adhérents. Succès en 2014 malgré quelques ombres au tableau. Bilan financier: positif. Projets prévus pour 2015: concerts début juillet et fin juillet à l'église - une Master Class qui aura lieu dans la salle de l'Auditorium de Saintes
Institut Bergonié de Bordeaux	25-janv	Repas caritatif	Salle Polyvalente	12h	122 personnes ont répondu présentes pour cette journée caritative, journée très réussie.
Commerçants Artisans	28 j	Assemblée Générale	Point Orgue	20h	9 corps de métiers étaient représentés. L'Association renaît après quelques années de mise en sommeil Président Luigi Gatineau. Trésorière Valérie Riolland. Secrétaire Nelly Caleffi
Commission des Fêtes	29 j	Préparation de la fête du 13 juillet	Mairie	18h30	4 associations sont parties prenantes pour organiser le 13 juillet prochain une soirée. De nouvelles idées sont à l'étude, une réunion est prévue le 5 mars à 18h30

## 2) Manifestations à venir :

Club de l'Automne	14-févr	Assemblée Générale	Salle des Fêtes	14h30	
-------------------	---------	--------------------	-----------------	-------	--

Motards Santons	15-févr	Rassemblement des Amoureux de la Bécane Départ pour une sortie motos	Place des Halles	8h45	
Municipalité et Point Orgue	25-févr	Projection d'un documentaire "Les Fils de la Terre" d' Edouard Bergeon (90 mn)	Point Orgue	18h	Entrée libre et gratuite
Fous Cavés	28-févr	loto	Salle des Fêtes Pont l'Abbé d'Arnoult	20h	

### **3) Fous Cavés :**

La recherche d'un terrain dévolu au camping a été le principal objet de la réunion du 17 janvier avec les Fous Cavés. Suite au refus des propriétaires de prêter le terrain contigu à l'Eglise pour le parking et le camping lors du prochain festival, le terrain en face du cimetière, situé entre le secteur du Moulin des Tombes et le Chemin Cagouillé est proposé en remplacement. Une nouvelle réunion de la Commission « Fous Cavés » est prévue le 7 février à 10h30.

### **4) 13 juillet :**

La Commission des Fêtes informe que la soirée festive et en plein air du 13 juillet est en préparation ; elle pourrait prendre la forme d'un barbecue au Pré Valade. Les associations participantes seraient : les Robins du Coin, Les Motards santons, la toute nouvelle association des Artisans et Commerçants et le Club l'Automne. Une nouvelle réunion est programmée le 5 mars.

## **IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**

### **1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine**

(17 décembre 2014 - Centre Bourg - Le Mung) : les résultats font état d'une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### **2) Communauté de Brigades de Saint Porchaire :**

Mise en service le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La réorganisation en brigade autonome qui regroupe les brigades de Saint Porchaire et Corme Royal satisfait l'ensemble de l'effectif (16 personnes). Cette réorganisation devrait favoriser un emploi plus cohérent et plus réactif des moyens humains et matériels de la gendarmerie en mettant l'accent sur la proximité. La gendarmerie sera ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

(Tél : 05 46 95 60 03).

### **3) Plan Vigipirate en vigueur depuis le 7 janvier.**

## **X. PROCHAINE RÉUNION**

Vendredi 27 février 2015 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15 .